

## PROGRAMME DE FORMATION

### Objectifs de la formation :

- Répondre à l'obligation réglementaire de recyclage de la formation du Code IMDG §1.3,
- Actualiser les connaissances de base liées au Transport des Marchandises Dangereuses par voie maritime,
- Réviser les règles pour classer, emballer, apposer les marques et étiquettes, charger/décharger les engins de transport, établir les documents, réceptionner, manutentionner, établir les plans de chargement etc. des marchandises dangereuses en conformité avec les textes réglementaires (OMI- IMDG).

### Durée : 1 jour

### Pré-requis :

- Avoir effectué une formation *Maitrise du Code* sur la précédente version de l'IMDG en vigueur ou,
- Avoir déjà connaissance d'une autre réglementation TMD (IATA et/ou ADR).

### Public concerné :

- Les expéditeurs, personnels administratifs, chargeurs, transitaires, commissionnaires de transport, commerciaux, conditionneurs, emballeurs, etc. chargés de l'expédition, de l'acheminement, de la vérification et/ou du contrôle de conformité avant la remise à la Compagnie maritime.
- Personnes ayant déjà été formées sur une réglementation TMD (ADR et/ou IATA) et souhaitant compléter ses connaissances.

### Moyens techniques et pédagogiques utilisés :

- Animation multimédia,
- Livret stagiaire individuel,
- Mise à disposition du Code IMDG en vigueur,
- Exercices d'application écrits et/ou oraux individuels et collectifs,

### Encadrement :

- Stage animé par un formateur BVT qualifié.

### Modalités d'évaluation de la formation :

- Test final de contrôle des connaissances acquises - QCM

### Validation de la formation :

- Remise d'une attestation de suivi de stage.

**Programme et durée de la formation :**

Le stage se déroule sur une durée de 1 jour, à raison de 7h00 par jour.

🕒	<b>JOUR 1</b>
<b>9h00</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation des stagiaires et attentes de chacun.</li> <li>- Objectifs de la formation.</li> <li>- Les différentes Réglementations TMD.</li> <li>- Historique, présentation et méthode d'utilisation du Code IMDG.</li> <li>- Classification des M.D. / Polluants marins.</li> </ul>
<b>10h30</b>	<b>Pause</b>
<b>10h45</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Liste des marchandises dangereuses.</li> <li>- Etude des quantités limitées.</li> <li>- Instructions d'emballages.</li> <li>- Exercice : Recherche des caractéristiques de Matières dangereuses.</li> </ul>
<b>12h30</b>	<b>Déjeuner</b>
<b>13h30</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Homologation et épreuves de résistance sur les emballages</li> <li>- Exercices individuels ou en groupe suivis des corrigés.</li> <li>- Marquage et étiquetage des colis. Les suremballages.</li> <li>- Exercices suivis du corrigé.</li> <li>- Signalisation des conteneurs (panneaux-oranges, plaques étiquettes), le cas échéant.</li> </ul>
<b>15h15</b>	<b>Pause</b>
<b>15h30</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Documents de transport.</li> <li>- Déclaration d'expédition et certificat d'empotage.</li> <li>- Exercices d'application.</li> <li>- Incompatibilités et séparation des marchandises dangereuses.</li> <li>- Test final - QCM</li> </ul>
<b>17h00</b>	<b>Fin</b>

